

MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

› INTERVENTION SOCIALE

Responsables Pédagogiques : Anne-Cécile BEGOT et Pierrine ROBIN
Responsable d'année : Laurence COSTES
Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

Année universitaire 2023/2024

SOMMAIRE

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	4
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER	7
COORDONNEES DES ENSEIGNANT.E.S.	12
PRESENTATION DES ENSEIGNANTS DU PARCOURS INTERVENTION SOCIALE....	13
OBJECTIFS DU PARCOURS INTERVENTION SOCIALE	14
CALENDRIER	19
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	20
UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales	21
UE 2 - Méthodologie de la recherche	31
UE 3 - Langages et outils professionnels	33
UE 4 - Contextes et environnements professionnels	39
UE 5 - Séminaire de pré-spécialisation	42
UE 6 - Pratiques de la recherche -	48

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +3.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « monmaster.gouv.fr »

Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E/V.A.P) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :

[Direction de la Formation Professionnelle \(DIFPRO\) - UPEC \(u-pec.fr\)](#)

Pour la V.A.P :

[Direction de la Formation Professionnelle \(DIFPRO\) - UPEC \(u-pec.fr\)](#)

Les dossiers sont disponibles à la DIFPRO (Direction de la Formation Professionnelle) :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant (MIEE)
Campus Mail des Mèches
94010 Créteil Cedex

formpro@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour :

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2022/2023
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais de « monmaster.gouv.fr »
-

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 3 juillet 2023.

Inscription administrative en présentiel pour :

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France)
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2022/2023

Les dossiers d'inscription sont transmis par mail par la scolarité. L'étudiant devra prendre rendez-vous au SIOE directement en ligne.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Carole CHARPENTIER
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
carole.charpentier@u-pec.fr

Dans un second temps, le dossier d'inscription se transmet par mail par la scolarité :

Carole PRIGENT
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier d'un suivi individualisé.

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603

STAGES

Chaque année Carine LUMET, gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats présente aux étudiant.es les modalités administratives et institutionnelles des stages en même temps qu'Alina CORNEA-PECHEREAU, chargée des relations internationales au sein de l'UFR.

Carine LUMET
Gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 38
lumet@u-pec.fr

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Sandrine BAZAS.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.

Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina CORNEA-PECHEREAU
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
Alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'Éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- **Animation et Éducation Populaire**
- **Insertion Formation**
- **Intervention Sociale**
- **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'Éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Éléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Par ailleurs :

- Un "rattrapage" ne peut être donné qu'à l'issue du jury de deuxième semestre (car les semestres se compensent entre eux)
- Même avec un 0/20, un étudiant n'a pas forcément droit à un rattrapage s'il apparaît que, sur son relevé de notes, il a quand même obtenu ses ECTS par compensation.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique e-campus après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent **OBLIGATOIREMENT** prendre contact avec les enseignants au mois de **septembre 2023**.

Aucun polycopié de cours n'est édité.

Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite **au plus tard trois semaines après le début des enseignements** du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études. Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 10h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements**, délai de rigueur. Le formulaire de régime dérogatoire est à télécharger sur la page de la scolarité et à rendre complété à la scolarité, bureau 614.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

1. Contrôle de l'assiduité : régime général

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire, sauf pour les étudiant.e.s bénéficiant d'un régime dérogatoire. Il est recommandé vivement à tous les étudiant.e.s de suivre **tous les cours magistraux**, même si la présence n'y est pas contrôlée.

Les étudiant.e.s doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD. Le relevé des absences est effectué par l'enseignant.e en charge du TD, sur la base de ce document.

Les étudiant.e.s doivent respecter les obligations d'assiduité suivantes qui varient en fonction du volume horaire du TD auxquels il.elle.s assistent.

Volume horaire du TD	Entre 9h et 24h	Entre 24h et 60h
	Deux absences justifiées*	Trois absences justifiées*

* sont reconnues comme des absences justifiées des absences liées à des rendez-vous médicaux (généraliste ou spécialiste avec justificatif) et à des obligations administratives et familiales impérieuses (permis de conduire, JAPD, décès avec présentation d'un certificat). Les rendez-vous paramédicaux (ostéopathe, kinésithérapeute, etc.) sont exclus des absences justifiées.

En cas de non-respect de ces obligations d'assiduité, l'étudiant.e **se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée**, même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiant.e.s sont tenus de justifier toute absence auprès de l'enseignant.e en charge du TD.

Toute absence injustifiée entraîne la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée.

Toute absence à une évaluation notée en TD entraîne systématiquement la note 0. Dans le cas où l'absence est reconnue justifiée par l'enseignant.e en charge du TD, une épreuve de remplacement pourra être mise en place dans le cadre du TD si les conditions le permettent.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant.e (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant.e sera réputé.e défaillant.e à l'épreuve en question et sera noté ABI (Absence Injustifiée).** Dans ce cas, l'Unité d'enseignement (UE), le semestre et l'année concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation, le calcul de la moyenne étant impossible.

2. Contrôle de l'assiduité : régime dérogatoire

Les étudiant.e.s, dont la situation correspond à la liste énoncée dans l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, peuvent, s'ils en font la demande expresse auprès de la scolarité, bénéficier d'un régime d'études dérogatoire.

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiant.e.s salarié.e.s et assimilé.e.s (notamment mères de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes) qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne. **Ces étudiant.e.s pourront s'inscrire partiellement ou totalement en contrôle terminal pour les enseignements auxquels ils/elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée** (certificat de travail et tout document justifiant leur situation). Il en est de même pour l'impossibilité d'être présent en TD.

Pour bénéficier du régime dérogatoire, une demande devra être effectuée au plus tard trois semaines après le début des cours du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique du Master.

Dans l'attente de la réponse administrative statuant sur ce régime dérogatoire, les étudiant.e.s sont tenu.e.s d'assister aux TD selon les règles du régime général à partir du début des enseignements. En cas d'avis défavorable, les étudiant.e.s seront considéré.e.s comme relevant du régime général depuis le début des enseignements.

3. Retard

Les étudiant.e.s doivent arriver en cours et en TD à l'heure. ATTENTION : les retards au cours du semestre pourront être sanctionnés par l'enseignant.e en charge du TD.

Les **retards abusifs** (au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement) sont considérés comme une absence. Toutefois, lorsque le retard est lié à un événement exceptionnel et indépendant de la volonté de l'étudiant.e, l'enseignant.e en charge du TD peut, sur présentation d'un justificatif par l'étudiant.e, ne pas comptabiliser ce retard abusif comme une absence. En cas de retard abusif, l'enseignant.e en charge du TD est libre d'accepter que l'étudiant.e en question assiste ou non au reste de la séance de TD.

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

Vous devez prendre contact avec l'enseignant concerné dès la publication des résultats de session 1.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Éléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée. La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, au plus **3 semaines après le début des enseignements**, délai de rigueur.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Récemment, sur demandes institutionnelles un conseil de perfectionnement vient d'être créé. L'objectif du Conseil de Perfectionnement du Master Sciences de l'éducation parcours Intervention Sociale (IS), Insertion Formation (IF), Animation et Éducation Populaire (AEP) et Expertise Ingénierie et Projets Internationaux (EIPI) est de discuter des orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des parcours professionnels des diplômé.e.s. Il vise à intégrer les mutations socio-territoriales et internationales dans les enseignements, à anticiper l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et à favoriser la

coopération entre l'université et les acteurs des champs professionnels visés. C'est un espace d'échanges et de débats entre enseignants, représentants délégués des étudiants, et professionnels de terrain qui se donne pour objectif une amélioration constante de la formation. Le Conseil se réunit une fois par an. Le dernier Conseil s'est produit le 29 mars 2023 en présence des enseignants responsables des parcours, des professionnels : Adane Yahia: Directeur de l'Association Éducation Populaire Charonne République (AEPCR), Joseph Pierre: Directeur adjoint de l'action sociale de l'insertion des parcours emploi. CD Val de Marne, Patriarche Thibault : Directeur de foyer de jeunes travailleurs (ALJT), Louis-Servais Juliette : Responsable Programmes et fondations. Département Éducation, Enseignement sup et recherche. Fondation de France, mais aussi des délégué-e-s étudiants. Un CR est rédigé à chaque séance de ce conseil.

COORDONNEES DES ENSEIGNANT.E.S

Nom	Prénom	Mail
ARGOUD	Dominique	argoud@u-pec.fr
BÉGOT	Anne-Cécile	anne-cecile.begot@u-pec.fr
BURONFOSSE	Jennifer	jennifer.buronfosse@u-pec.fr
CHARLES	Charlène	charlene.charles@u-pec.fr
CHAUVEL	Séverine	severine.chauvel@u-pec.fr
COSSÉE	Claire	claire.cossee@u-pec.fr
COSTES	Laurence	laurence.costes@u-pec.fr
DE GEUSER	Isabelle	isabelle.de-geuser@u-pec.fr
DERRUEL	Esther	esther.derruel@abpieh.fr
FILIFE	Estelle	estelle.filife@u-pec.fr
FRETIGNE	Cédric	cedric.fretigne@u-pec.fr
HARRISON	Stuart	stuart.harrison@u-pec.fr
MBIATONG	Jérôme	jerome.mbiatong@u-pec.fr
MONTANDON	Frédérique	frederique.montandon@u-pec.fr
MOUNIR	Hakima	amounir@u-pec.fr
OLLER	Anne-Claudine	anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr
PASTORELLI	Sabrina	pastorelli.sabrina@gmail.com
SEMENOWICZ	Philippe	philippe.semenowicz@u-pec.fr

PRESENTATION DES ENSEIGNANT.E.S DU PARCOURS INTERVENTION SOCIALE

Nom	Prénom	Présentation
ARGOUD	Dominique	Maître de conférences, spécialisé dans le champ du vieillissement et du handicap
BÉGOT	Anne-Cécile	Maître de conférences en sociologie, spécialisée dans le champ de la santé et de l'éducation à la sexualité.
BURONFOSSE	Jennifer	Enseignante d'anglais, spécialiste en préparation à l'emploi de l'anglais en milieu professionnel et universitaire
COSSEE	Claire	Enseignante-chercheuse en sociologie, étudie la place et la parole des groupes minoritaires (migrant.e.s, enfants, publics de l'intervention sociale, etc.) dans les institutions et dans l'espace public
COSTES	Laurence	Professeure en Sociologie, spécialisée dans les politiques sociales appliquées aux espaces urbains et les politiques de la ville.
FRETIGNE	Cédric	Professeur en Sciences de l'éducation, ancien chargé de mission handicap de l'UPEC.
HARRISON	Stuart	Maître de conférences associé, spécialisé dans le champ de la sociologie des organisations, de l'action sociale et des politiques publiques

OBJECTIFS DU PARCOURS INTERVENTION SOCIALE

Compétence(s) visée(s)

Le parcours "Intervention sociale" vise à préparer les étudiants à coordonner des politiques, des dispositifs, des projets, au sein de divers champs d'intervention sociale : le handicap, les politiques familiales, la protection de l'enfance, le soutien à la parentalité, la dépendance et le vieillissement, le logement, la santé, les politiques de la ville et du territoire, les politiques migratoires, l'économie sociale et solidaire.

Les compétences visées ont trait à la définition des politiques sociales, au niveau national ou territorial, au travers notamment des référentiels nationaux, ou à des schémas d'orientation territoriaux. Les compétences visées concernent également l'expertise de dispositifs et l'évaluation des politiques et des établissements. Il s'agit aussi d'apprendre à déterminer, mettre en œuvre et suivre des programmes d'action, de mesurer l'avancement d'une intervention sociale et de préconiser des ajustements. Ce parcours vise à donner les moyens de construire un dialogue collaboratif avec des élus, des partenaires économiques et sociaux, des responsables professionnels et institutionnels ou associatifs.

L'étude de terrain : la spécificité de la première année du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention sociale, est de proposer aux étudiants une « Etude de terrain ». Par petits groupes, les étudiant.e.s répondent à une commande faite par des « acteurs » implantés sur le territoire francilien (associations, collectivités territoriales, Agence régionale de santé...) et, dans ce cadre, mobilisent l'ensemble des compétences attendues dans le cadre du parcours Intervention sociale : connaissance des politiques publiques, spécialisation dans l'un des champs du social (migration, famille, territoire, santé...), mobilisation des méthodes et techniques de la recherche en sciences sociales (observations du terrain, entretiens avec les acteurs...), engager un travail d'équipe... Cette recherche donne lieu, en fin d'année, à une présentation, devant les partenaires, des résultats obtenus dans le cadre de l'Etude de terrain. Elle peut également donner lieu à des interventions dans des journées d'étude ou colloques.



Présentation de l'étude de terrain à la Maison pour tous du Bois l'Abbé (Champigny-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne), par les étudiant.e.s, devant différents partenaires (Agence Régionale de Santé, Service santé de la mairie de Champigny-sur-Marne, Association Rayon de soleil...).

Ces études de terrain peuvent donner lieu à une valorisation scientifique. Ainsi, certains étudiants, à la suite de leur étude de terrain, ont écrit un article scientifique¹ tandis que d'autres ont présenté les résultats de leur recherche dans le cadre d'un colloque, d'une journée d'étude ou d'une journée scientifique².

¹ Claire Cossée, Sophie Hieronimy, Maxime Devarenes, Malek Labiadh, Coline Lagisquet, Thibaut Meignen, Edmonde Montoban, « Regards sur l'école d'enfants séjournant en aires d'accueil. Une recherche participative artistes-universitaires », *Etudes tsiganes*, 2019, n° 65-66.

² Journée d'étude, *Paroles d'enfants en situation asymétrique*, 15 février 2019, LIRTES, Upec.
Journée scientifique, *Santé nutrition en milieu populaire*, 8 février 2020.



Journée d'étude *Sport, santé, nutrition* (Bois l'Abbé, 6 février 2020) durant laquelle des étudiants du parcours Intervention sociale du master Sciences de l'éducation ont présenté les résultats de leur étude de terrain. A la tribune, Serge Herzberg qui est intervenu sur le « Nutriscore ».

Soutenance des études de terrain (Upec, promotion « masquée » 2020-2021)



Poursuites d'études

La mention vise un équilibre entre une initiation à la recherche (grâce notamment à un ancrage étroit avec le LIRTES : laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales, EA 7313) et l'acquisition de compétences professionnelles. Il s'agit en effet tout à la fois de permettre des poursuites d'études en doctorat et la mobilisation d'une posture réflexive en situation de pratique pour faciliter l'insertion des étudiants sur le marché de l'emploi. Sur ce deuxième point, il est à noter que le secteur de l'intervention sociale connaît de profondes transformations le conduisant à recruter des cadres capables d'avoir un haut niveau d'expertise tout en étant capables de dépasser les cloisonnements sectoriels et professionnels.

Débouchés professionnels

Les diplômés de master s'insèrent en tant que coordinateur de réseaux et de partenariats, chef de projet, conseiller technique, responsable d'évaluation interne, externe, consultant, chargé d'études, directeur ou adjoint.... Leur insertion se réalise notamment dans des directions de services déconcentrés de l'Etat la protection judiciaire de la jeunesse, dans les services sociaux des collectivités des associations et fédérations, comme la fédération des centres sociaux ou la Fondation d'Auteuil, des cabinets privés d'évaluation, semi-publics ou associatifs comme les CREAM, des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

*Dans le cadre de leur formation (table ronde de l'insertion), les étudiants **rencontrent d'anciens étudiants** du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention sociale, et ce afin qu'ils aient une vision plus précise du parcours post-universitaire, des débouchés professionnels (chargée d'accompagnement en économie sociale et familiale en association, coordinateur Projet de Réussite éducative en mairie, chargée de projet autonomie au sein d'un conseil départemental...), des compétences mobilisées dans un cadre professionnel...
Par ailleurs, ils participent activement à la construction des « Rencontres du mardi », dispositif mis en place pour rencontrer des professionnels.*

Environnement de recherche

Le Master est adossé à l'équipe de recherche LIRTES EA 7313, dirigée par le porteur de la mention « sciences de l'éducation ». Le LIRTES (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales) comprend trois axes qui irriguent les activités de formation.

*Les étudiants sont invités à suivre les **manifestations scientifiques du LIRTES** en lien avec leur formation. Certains d'entre eux sont également amenés à présenter leurs travaux de recherche réalisés dans le cadre du master cf. étude de terrain.*

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 18 septembre 2023 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :

Semestre 1

Début de la formation	Semaine 38 - Lundi 18/09/2023
Vacances de Noël	Du 22/12/2023 après les cours
	Reprise des cours le 08/01/2024

Table ronde

Bilan M1 premier semestre

	Semaine 06 le 08/02/2024 le matin
	Semaine 06 le 08/02/2024 l'après-midi

Jury	Semaine 11 du 11 au 15 mars 2024
------	----------------------------------

Semestre 2

Dates de soutenance des Études de terrain	
Jury 1	Semaine 25 du 17 au 21 juin 2024

2ème session :

Semestre 1 et 2

Jury 2	Semaine 28 du 8 au 12 juillet 2024
--------	------------------------------------

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf cas exceptionnel ou pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6ème étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master :

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe : (néant), puis OK
- Projet UPEC - 2022-2023 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 1 > Parcours.
- La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPi »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation	18h CM	4 ECTS
ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles	24h CM	4 ECTS
ECUE 1.3 Analyse des politiques publiques	45h CM	4 ECTS
ECUE 1.4 Politiques publiques européennes	18h CM	3 ECTS

UE 2 - Méthodologie de la recherche

ECUE 2.1 Méthodologie	12h TD	3 ECTS
ECUE 2.2 Techniques d'enquête	18h TD	3 ECTS

UE 3 - Langages et outils professionnels

ECUE 3.1 Langages et outils professionnels	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.2 TICE	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.3 Outils de professionnalisation	24h TD	3 ECTS

UE 4 - Contextes et environnements professionnels

ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

UE 5 - Séminaire de pré-spécialisation

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé	60h TD	3 ECTS
ECUE 5.2 Séminaire professionnel	24h TD	3 ECTS
ECUE 5.3 Contextes institutionnels	24h TD	3 ECTS

UE 6 - Pratiques de la recherche

ECUE 6.1 Étude de terrain	54h TD	8 ECTS
ECUE 6.2 Note de problématique	54h TD	7 ECTS

UE 1 - TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation

4 ECTS

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

18h CM

CONTENU

Il s'agit d'un cours visant à décrypter les mutations qui affectent le rapport des individus à la société. Pour cela, il sera fait référence aux analyses produites par la sociologie contemporaine sur le sujet.

Concrètement, il sera mis en avant le processus d'individuation en cours qui permet aux individus de s'abstraire partiellement des normes sociales et de définir eux-mêmes leur propre cheminement. Le processus d'individuation sera étudié du point de vue de l'avancement dans le cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse. Ainsi, il apparaîtra que les différents temps sociaux qui scandent le cycle de vie ne se suivent plus de manière linéaire et irréversible. Par ailleurs, l'individuation s'observe également dans l'injonction faite par la société d'être responsable de soi-même et de ses choix, les diverses formes de contrôle social étant amenés à se transformer.

Dans un second temps, le cours développera une approche des politiques publiques. Il s'agira d'analyser en quoi les politiques publiques s'emparent de ce processus d'individuation pour mettre en place des dispositifs d'un genre nouveau tels que, par exemple, les comptes personnels. Nous nous interrogerons en particulier pour savoir si la société n'est pas en train de définir un nouvel « ordre protectionnel ».

BIBLIOGRAPHIE

Astier (I.), Duvoux (N.), *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, L'Harmattan, Logiques sociales, 2006.

Bauman (Z.), *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006.

Bessin (M.), Bidart (C.), Grossetti (M.), dir., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : la Découverte, 2010.

Chamahian (A.), Lefrançois (C.) (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*. Paris : l'Harmattan, 2012.

Denave (S.), *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris : PUF, 2015.

Ehrenberg (A.), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : O. Jacob, 1998.

Giddens (A.), *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994 (1^{ère} édition 1990).

Kaufmann (J.-C.), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin, 2004.

Rist (B.), Rouxel (S.), dir., *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*. Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2018

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.1

Régime général : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Régime dérogatoire : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Rattrapage régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats

ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles

4 ECTS

Enseignantes responsables : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

24h CM

CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures. La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

La démarche interculturelle est une invitation à réfléchir et à penser autrement le rapport à la diversité et à l'altérité. Elle prend en compte en permanence la dynamique et la complexité des situations interculturelles.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiant.e.s à la thématique de la diversité et de l'interculturel de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et d'identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

Objectifs pédagogiques :

- Repérer et analyser ses propres représentations et celles des usagers.
- Sensibiliser aux principes de la pédagogie du théâtre de l'opprimé.
- Acquérir les compétences pour animer un théâtre- forum dans un contexte interculturel
- Acquérir des outils permettant une attitude réflexive para rapport à sa pratique.
-

BIBLIOGRAPHIE

Guelamine F.(2000) . Intervenir auprès des familles immigrées. Paris: Dunod

Guelamine F.(2001). Les faces cachées de la « différence culturelle ». La construction d'une altérité ambiguë chez les travailleurs sociaux. Cahiers du CERIEM, 8, pp. 9-22.

Jovelin, E. (Dir) (2002). Le travail social face à l'interculturalité. Paris: L'Harmattan.

Lévi- Strauss, C. (1987). Race et histoire. Paris: Denoël .

Lipiansky, E.-M. (1999). Perception de l'autre et pédagogie des rencontres. In Demorgon, J. & Lipiansky, E.-M. (Dir.) Guide de l'interculturel en formation. Paris : Retz, pp. 149-157

Ogay, T. (2000). De la compétence à la dynamique interculturelle. Berne : Peter Lang

Pretceille, M. (1999). L'éducation interculturelle. Paris : PUF-Que sais-je ?.

Pretceille, M. (1986). Vers une pédagogie interculturelle : approche conceptuelle, épistémologique et méthodologique. Paris : Inrp, Publications de la Sorbonne.

Schnapper, D. (2007). Qu'est-ce que l'intégration ? Paris : Gallimard

Verbunt, G. (1996). Les obstacles culturels aux interventions sociales. Paris : Centre national de documentation pédagogique

Verbunt, G. (2004). La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives. Paris : La Découverte

Wieviorka, M. (Dir.) (1996). Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat. Paris : La Découverte, 1996

Wievorka, M. (2001). La Différence. Paris : Editions Balland

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.2

Régime général : 100 % écrit

Régime dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur une fiche de lecture et une étude de cas via Eprel).

Rattrapage régime général et dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'une situation interculturelle (prendre contact avec l'enseignant pour la date de remise du dossier).

1.3 - La formation

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

9h CM

CONTENU

Alors que la formation est socialement investie de finalités multiples, parmi lesquelles l'accroissement de la compétitivité des organisations productives, la « lutte contre le chômage » ou le développement de l'«employabilité» des salariés, l'objectif de cet enseignement est double :

1. Faire retour sur les enjeux sociopolitiques afférents à cette mobilisation tous azimuts de la formation.
2. Discuter des effets tangibles de cet investissement dans la formation (au niveau sociétal, des organisations productives et des individus).

BIBLIOGRAPHIE

Brucy G., Caillaud P., Quenson E., Tanguy L. (2007), Former pour réformer. Retour sur la formation permanente (1945-2004), Paris, La Découverte coll. «Recherches», 272 p.

Frétigné C. (2004), Une formation à l'emploi ?, Paris, L'Harmattan coll. « Savoir et formation », 388 p.

Frétigné C. (2007), L'appétence pour la formation. Une entreprise de rationalisation du flou, Paris, Michel HOUDIARD Éditeur coll. « Essais », 106 p.

Frétigné C. (2013), Ce que former des adultes veut dire, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94 p.

Ghaffari S. et Podevin G. éds (2008), Le Congé Individuel de Formation. Un droit national, des réalités territoriales, Préface de C. DUBAR, Rennes, PUR coll. « Des sociétés », 171 p.

Giret J.-F., Lopez A., Rose J. éds (2005), Des formations pour quels emplois ?, Paris, La Découverte coll. « Recherches », 389 p.

Laot F. F. et de Lescure E. éds (2008), Pour une histoire de la formation, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137 p.

1.3 - L'insertion

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

9h CM

CONTENU

Nous commencerons par dresser un panorama des différentes structures intervenant dans le domaine de l'insertion, en analysant comment leur articulation et leur fonctionnement sont modifiés par la mise en place de France Travail. Puis nous apprécierons dans quelle mesure ces structures permettent de remédier aux situations de chômage. Nous nous centrerons sur les deux niveaux auxquels elles interviennent principalement : l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'intermédiation sur le marché du travail. A chacun de ces deux niveaux existent des débats concernant la consistance et l'impact de ces interventions.

BIBLIOGRAPHIE

BARON C., BUREAU M.C., LE DANTEC E., NIVOLLE P. (1994), « Les intermédiaires de l'insertion », CEE, Paris, Dossier n°1, Nouvelle Série, mai.

CASTRA D. (2003), *L'insertion professionnelle des publics précaires*, PUF, Paris.

DUVOUX N. (2009), *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, PUF, Paris.

EBERSOLD S. (2001), *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

GUILLEY T. (2023), *France Travail, une transformation profonde de notre action collective pour atteindre le plein emploi et permettre ainsi l'accès de tous à l'autonomie et à la dignité par le travail*, Mission de préfiguration France Travail - rapport de synthèse de la concertation.

MAUGER G. (2001), « Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, pp. 5-14.

WUHL S. (1996), *Insertion : les politiques en crise*, PUF, Paris.

1.3 - Animation et éducation populaire

Enseignante responsable : Audrey BAUDEAU (audrey.baudeau@u-pec.fr)

9h CM

CONTENU

Après un détour par l'histoire afin de mieux comprendre ce que sont l'éducation populaire et l'animation socio-culturelle, d'hier à aujourd'hui, cet enseignement aura pour objectif d'analyser ensemble ce qui a constitué et constitue une politique pour l'éducation populaire et l'animation socio-culturelle.

Formation et métiers de l'animation, soutien des associations de jeunesse et d'éducation populaire, périscolaire et extrascolaire, autant de sujets qui composent le secteur Jeunesse et Éducation populaire (JEP) et qui méritent de bien comprendre l'articulation entre le monde associatif et les pouvoirs publics.

Enfin, un regard sur l'actualité de ces politiques publiques en faveur de l'éducation populaire et de l'animation socio-culturelle permettra de comprendre les enjeux actuels mais aussi les difficultés rencontrées.

BIBLIOGRAPHIE

Éducation populaire et puissance d'agir, Christian Maurel, le Travail du social, Editions Harmattan, 2010.

Anthologie de l'éducation populaire, Jean-Michel Ducomte, Jean-Paul Martin, Joël Roman. Editions Privat Paru le : 26/06/2013

Francis Lebon, Emmanuel de Lescure (dir.), L'éducation populaire au tournant du XXIe siècle, Vulaines-sur Seine, Editions du Croquant, 2016.

Histoire de l'éducation populaire 1815-1945 Laurent BESSE, Carole CHRISTEN (dir), Presses universitaires du Septentrion, 2017.

Maurice HERZOG, un septennat pour une politique jeunesse et sports, 1958-1966 coordonné par Denis BARRIOLADE, Laurent BESSE, Arnaud LOUSTALOT, la documentation française.

Jeunesse et Sports. L'invention d'un ministère, 1928-1948. Marianne LASSUS. Editions INSEP ; 2017.

Jérôme Camus, Francis Lebon, Regards sociologiques sur l'animation, Paris, La Documentation française, 2015.

1.3 - Éducation

Enseignante responsable : Anne-Claudine OLLER (anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr)

9h CM

CONTENU

Qu'est-ce qu'une politique publique en matière d'éducation ? En quoi et comment transforme-t-elle le fonctionnement du système éducatif français qu'on a rapidement tendance à percevoir comme étant bloqué, impossible à réformer ? Quels sont les acteurs intervenant dans le processus de décision ? Quels sont leurs intérêts, leur logique d'action, leurs valeurs politiques ? Comment fonctionnent les institutions scolaires et en quoi prédéterminent-elles les grands choix possibles ?

Pour comprendre les rouages de la réforme de l'école en France depuis les années 1980, ce cours propose d'étudier plusieurs exemples de politiques éducatives : les politiques de (dé)sectorisation, la politique d'éducation prioritaire, la décentralisation, les plans de lutte contre la violence à l'école, la mise en œuvre d'un socle commun de connaissances et de compétences et le développement de politiques éducatives européennes et internationales.

L'objectif du cours n'est pas de dire ce que devrait être une « véritable » politique éducative mais de partir d'exemples concrets pour comprendre les enjeux et les difficultés liés à toute volonté de réforme. Quand cela sera possible, nous envisagerons également les effets (directs ou indirects, souhaités ou pervers) de ces politiques en termes de lutte contre la ségrégation scolaire au sens large, ainsi que leurs spécificités au regard de celles déployées dans d'autres systèmes scolaires.

BIBLIOGRAPHIE

Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie & Ravinet Pauline, Dictionnaire des politiques publiques, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

Lascombes Pierre & Le Galès Patrick, Sociologie de l'action publique, Paris, Armand Colin, 2007.

Lelièvre Claude, Les politiques scolaires mises en examen, Paris, ESF, 2008.

Lessard Claude & Carpentier Anylène, Politiques éducatives : la mise en œuvre, Paris, PUF, 2015.

Mons Nathalie., Les nouvelles politiques éducatives, Paris, PUF, 2007

Pons Xavier, L'évaluation des politiques d'éducation, Paris, PUF, 2011.

Pons Xavier, Les trois âges des politiques d'éducation. Contexte, fabrique et mise en œuvre des réformes, Rapport du CNEC, Paris, Le CNAM, 2022.

Szymankiewicz Christ, Le système éducatif en France, Paris, La documentation française, 2013.

Van Zanten Agnès, Les politiques d'éducation, Paris, PUF, 2014.

ECUE 1.3 – Social

Enseignante responsable : Charlène CHARLES (charlene.charles@u-pec.fr)

9h CM

CONTENU

Ce cours est une introduction aux questions sociales contemporaines en France et aux politiques sociales qui tentent d'y répondre. À partir d'exemples concrets, le cours tentera de saisir l'évolution de « la question sociale » (R.Castel) à travers le processus de construction des problèmes sociaux et de leur mise à l'agenda politique. Ce cours s'appuiera sur des travaux de sociologie qui interrogent les liens entre des problématiques sociales, comme la pauvreté, la précarité par exemple, et les politiques sociales en saisissant la manière dont des groupes sociaux et des corps sont désignés comme « vulnérables » ou « déviants » par des politiques, des discours, des acteurs publics. L'objectif du cours sera de saisir les principales transformations qui affectent l'Etat social en matière de protection des individus contre les risques sociaux, comme l'individualisation des politiques sociales, la nouvelle gestion publique, l'évolution de la place des usagers.

BIBLIOGRAPHIE

Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*. Paris : Gallimard.

Castel, Robert (2003). *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris : Éditions du Seuil.

Ion, Jacques (dir) (2005), *Le travail social en débat(s)*. Alternatives sociales, Paris : La Découverte.

Valérie Löchen (2013), *Comprendre les politiques sociales*, Paris : Dunod.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.3

Régime général : En contrôle terminal sous la forme d'une épreuve écrite : un dossier dont les consignes seront transmises aux étudiants fin janvier 2024, consignes sur EPREL

Régime dérogatoire : Un dossier dont les consignes seront transmises aux étudiants fin janvier 2024, consignes sur EPREL

Rattrapage régime général et dérogatoire : Un dossier individuel (prendre contact avec l'enseignant ayant posé le sujet à la première session)

ECUE 1.4 Politiques publiques européennes

3 ECTS

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

18h CM

CONTENU

Ce cours se donne pour objectif de mettre les étudiants en capacité d'identifier les politiques publiques de l'Europe (UE), comprendre les enjeux ainsi que les effets de ces politiques sur l'éducation, la formation et la cohésion sociale durable. Le cours se penchera alors sur l'Europe comme instance de fabrication des politiques publiques dans un contexte plurilatéral. Après avoir présenté le fonctionnement des institutions, nous identifierons les acteurs intervenant dans le processus de décision et de mise en œuvre des politiques publiques européennes, nous discuterons leurs logiques d'action et la manière donc ces politiques publiques contribuent à des transformations au niveau local dans des domaines tels que l'animation des territoires, l'intervention sociale, l'éducation et la formation, le développement humain, le développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

- Aubin, C. (2007) « L'Europe sociale entre mythe et réalité », *Droit social*, n° 5, p. 618-622.
- Bakis, H., Ullmann, C., et Vidal, P. (2007). *L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires*. Netcom, 21-1/2 | Pp259-270.
- Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes*. Paris, L'Harmattan. p 8-24.
- Erhel C. , Palie, B. (2005). L'Europe sociale : entre modèles nationaux et coordination européenne. *REP115* (6). 677-703.
- Hassenteufel, P. Surel, S. (2000). *Des politiques publiques comme les autres ?*
- Mathieu c., Sterdyniak h. (2008). « Le modèle social européen et l'Europe sociale », *Revue de l'OFCE*, n° 104.
- Robert C. (2007). "L'impossible modèle social européen", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, pp. 95-109
- Wyplosz, C. (2005). Les nouveaux défis de l'Union européenne. *Politique étrangère*, hiver(4), 715-725. doi:10.3917/pe.054.0715.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.4

Régime général : 100 % écrit (Dossier collectif par groupes de 4 personnes maximum, voir sur Eprel pour les consignes) à rendre au plus tard le 14 janvier 2023 via Eprel.

N.B : les groupes seront constitués lors du premier cours et du 2^{ème} pour les retardataires. Au-delà un travail individuel sera proposé.

Régime Dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel. Voir Eprel pour les consignes, à rendre le 15 janvier 2023 via Eprel).

Rattrapage régime général et dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel. Voir sur Eprel pour les consignes, la date de remise sera indiquée sur Eprel).

UE 2 - METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

ECUE 2.1 Méthodologie

3 ECTS

Enseignant.e.s responsables : Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr)
Estelle FILIPE (estelle.filipe@u-pec.fr)

12h TD

CONTENU

Dans le cadre de cet enseignement, nous présenterons les aspects fondamentaux de la méthodologie de la recherche en sciences sociales.

Il sera notamment question des différentes étapes de la recherche en sciences sociales.

Nous verrons quels sont les enjeux méthodologiques propres à la statistique et en quoi l'instrument statistique et l'argument chiffré constituent des nouveaux modes de gouvernement, afin de sensibiliser à la sociologie réflexive des classements.

BIBLIOGRAPHIE

S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », Politix, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

A. Blanchet, A. Gotman, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan Université, 1992.

Desrosières, Gouverner par les nombres (tome II). Paris, Presses de l'école des Mines, 2008

H. Peretz, Les méthodes en sociologie. L'observation, Paris, La Découverte, 1998.

R. Quivy, L. Van Campenhoudt, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.1

Régime général : contrôle continu évaluation écrite.

Régime dérogatoire : écrit. Prendre contact avec les enseignantes responsables pour un suivi car il est impératif de suivre ces TD.

Rattrapage régime général : fiche de lecture sur propositions des enseignantes responsables, prendre contact avec les enseignant.e.s responsables dès la publication des résultats.

Rattrapage régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec les enseignant.e.s responsables dès la publication des résultats.

ECUE 2.2 Techniques d'enquête

3 ECTS

Enseignant.e.s responsables : Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr)
Estelle FILIPE (estelle.filipe@u-pec.fr)

18h TD

CONTENU

Après avoir vu les aspects fondamentaux de la recherche en sciences sociales, on abordera plus précisément les techniques d'enquête : accès aux sources, observation, entretien...

Nous verrons comment comprendre et utiliser les concepts fondamentaux de l'analyse statistique (production et exploitation d'enquête) afin d'être en mesure de porter un regard réflexif et critique sur les données et méthodes utilisées.

BIBLIOGRAPHIE

S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », Politix, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

A. Blanchet, A. Gotman, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan Université, 1992.

H. Peretz, Les méthodes en sociologie. L'observation, Paris, La Découverte, 1998.

R. Quivy, L. Van Campenhoudt, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.2

Régime général : contrôle continu, évaluation écrite.

Régime dérogatoire : fiche de lecture sur propositions des enseignantes responsables. L'étudiant doit impérativement prendre contact avec les enseignant.e.s responsables pour un suivi car il est impératif de suivre ces TD.

Rattrapage régime général et dérogatoire : fiche de lecture sur propositions des enseignant.e.s responsables.

L'étudiant doit impérativement prendre contact avec les enseignant.e.s dès la publication des résultats.

UE 3 - LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 3.1 Langages et outils professionnels

3 ECTS

Enseignante responsable : Jennifer BURONFOSSE (jennifer.buronfosse@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

Cet enseignement vise à consolider des outils linguistiques et culturels permettant de mettre en pratique les bases de la langue anglaise afin de parvenir à une aisance dans la pratique de l'anglais (communication écrite et orale).

Il répond au développement des compétences communicatives conformément aux exigences du travail universitaire et au niveau d'exigence du « cadre européen commun de référence pour les langues » (CECRL).

Un des objectifs de ces cours est de mettre en œuvre des capacités d'adaptation pour apprendre à interagir dans un milieu anglophone, non seulement au sein de la classe mais également dans le monde extérieur.

Compréhension orale et écrite. Apprentissage d'un vocabulaire usuel et quotidien, ainsi qu'un vocabulaire spécifique. Savoir employer le registre adapté à une situation donnée.

Expression orale et écrite. Apprendre à structurer la pensée en anglais, sans traduire préalablement en français.

Révision de la grammaire et de la syntaxe. Découvrir des astuces pour faciliter la conjugaison et pour mieux communiquer grâce à des expressions idiomatiques.

Ces cours sont axés sur la comparaison, d'une part du cadre social américain et anglais, et d'autre part du cadre social français et européen. A travers des études de cas, d'articles et récits, il s'agira de s'entraîner à l'écriture d'invention et d'argumentation, d'échanger et de débattre avec autrui en analysant la signification du terme « social » aux échelles de l'Etat et de l'individu.

Le niveau visé est B2/C1 du CECRL.

BIBLIOGRAPHIE

Business and Social English Handbook, Paul Emmerson, 2007. Macmillan

Advanced Grammar in Use, Martin Hewings, 2005. Cambridge University

Oxford Guide to Effective Writing and Speaking, John Seely, 2013. Oxford

Human Rights and Social Equality: Challenges for social work, Volume 1, edited by Sven Hesse, 2016. Routledge Publishing

- www.npr.org
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.newyorker.com
- www.theatlantic.com

Modalités d'évaluation ECUE 3.1

Régime général : contrôle continu, 50% oral et 50% écrit.

Régime dérogatoire : écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable.

Rattrapage régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 3.2 TICE : Pratiques et outils de la recherche qualitative et quantitative en sociologie

3 ECTS

Enseignante responsable : Sabrina PASTORELLI (pastorelli.sabrina@gmail.com)

24h TD

CONTENU

Ce cours a pour vocation de former les étudiants à la conception et à l'élaboration d'une stratégie et d'un protocole de recherche à partir des outils et des méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes. Nous nous attacherons à la conception d'un questionnaire en passant par différentes étapes (problématisation, élaboration, échantillonnage, passation, codage, principales méthodes de statistiques descriptives, traitement et analyse des données). Il s'agira aussi de l'introduction et de la prise en main d'un logiciel d'enquête en ligne, d'un logiciel d'analyse de données ainsi que des techniques de présentation des résultats de l'enquête.

BIBLIOGRAPHIE

Berthier N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Armand Colin, 2010

Bloss, T., *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*, Paris, PUF, 1999

Bréchon P., Abrial S. (dir.), *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2011

Campenhoudt, L., Quivy, R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2011

Chanvrlil-Ligneel, F., Le-Hay, V., *Méthodes Statistiques pour les Sciences Sociales*, Paris, Ellipses, 2014

Javeau C., *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1985

Lebaron F., *L'enquête quantitative en sciences sociales. Recueil et analyse des données*, Paris, Dunod, 2006

Massoni A., *Initiation aux statistiques descriptives avec excel*, Vuibert, 2002

Mucchielli R., *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, ESF éditeur, Paris, 1984

Py B., *Statistique descriptive*, Economica, 1996

Réau J.-P., Chauvat G., *Statistiques descriptives*, Armand Colin, 1988

Singly (de) F., *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Armand Colin, Paris, 2008

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.2

Régime général : contrôle continu écrit (épreuves sur ordinateur).

Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

Rattrapage régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 3.3 Outils de professionnalisation

3 ECTS

Enseignante responsable : Isabelle DE GEUSER (isabelle.de-geuser@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

Travail social, intervention sociale et ingénierie sociale (3h)

Nous définirons les périmètres de ces trois notions et identifierons les rapports aujourd'hui établis entre eux au sein des politiques sociales.

Comprendre l'émergence de l'ingénierie sociale (3h)

Les fonctions et les métiers de l'ingénierie sociale continuent à prendre place au sein des politiques sociales.

Il s'agira de comprendre les enjeux de l'émergence de ses pratiques spécifiques et ses effets sur le travail social et ses professions.

Diagnostic, projet, évaluation et démarche qualité (9h)

Nous présenterons les fonctions spécifiques de ces quatre démarches, considérées comme le noyau des métiers de l'ingénierie sociale, et leur articulation.

Nous évoquerons, dans leurs grandes lignes, les contenus de chacune de ces quatre démarches.

L'ingénierie sociale au service de qui ? (3h)

Les fonctions de l'ingénierie sociale se développent dans un contexte où la puissance publique accentue toujours davantage la recherche d'efficacité au sein des organisations du travail social. Nous regarderons comment l'ingénierie sociale peut participer à favoriser et soutenir la participation des personnes dont il est question en passant d'une logique du « faire pour » à celle du « faire avec ».

L'ingénierie sociale, des métiers qui relèvent du collectif (3h)

Les métiers de l'ingénierie sociale s'exercent dans des contextes où les parties prenantes sont multiples et où les enjeux sont tout à la fois convergents et différents. Nous regarderons l'importance de la médiation et de la facilitation dans la mise en lien entre les acteurs de même que les méthodes et postures que cela suggère.

L'ingénierie sociale, un vecteur de questionnement de la qualité de vie au travail ? (3h)

Les métiers de l'ingénierie sociale sont particulièrement mobilisés dans des contextes de changement au sein des organisations. Nous échangerons dans les grandes lignes sur les enjeux qualité de vie au travail de ces interventions.

BIBLIOGRAPHIE

François ABALLÉA, *Travail social et intervention sociale : de la catégorisation à l'identité*, in *Recherches et prévisions*, n°62, 2000, pp. 71-81

Jean-Pierre BOUTINET, *Anthropologie du projet*, PUF, "Quadrige", 2007

André BRASSARD, *Adaptation, transformation et stratégie radicale de changement*. In *Les transformations de l'université : regards pluriels*, Volume 29, n° 2, Montréal : Revue des sciences de l'éducation, 2003, p. 253-276

Yves CLOT, *Le travail à cœur*, Editions la découverte, 2010

Vincent DE GAULEJAC, *Travail, les raisons de la colère*, Editions du Seuil, 2011

Mathieu HELY, *Les métamorphoses du monde associatif*, PUF, 2009

Michel FODRIAT, *Le changement organisationnel dans les établissements sociaux et médico-sociaux*, Presses de l'EHESP, 2011

Jean-Louis LAVILLE, Renaud SAINSAULIEU, *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Desclée de Brouwer, 1997.

Alain PENVEN, *l'ingénierie sociale, expertise collective et transformation sociale*, Erès, 2013

Bernard PERRET, *L'évaluation des politiques publiques*, in *Informations sociales*, octobre 2003

Robert N. RAPOPORT, *Les trois dilemmes de la recherche-action*, In *Connexions*, n°7, Erès, 1973, p. 110-114

Mike VERSTRAETEN, *Consultant en organisation*, De Boeck Supérieur, 2007

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.3

Régime général : Contrôle continu écrit

Régime dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable

Rattrapage régime général et dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

UE 4 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations

3 ECTS

Enseignant responsable : Stuart HARRISON (stuart.harrison@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

L'objet général de l'ECUE est d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et l'utilisation de concepts et de repères méthodologiques permettant d'étudier une situation organisationnelle, à partir de la complémentarité entre ses aspects formels (cadre réglementaire explicite) et informels (comportements individuels et collectifs).

L'analyse stratégique et systémique est proposée comme un champ théorique et une méthodologie permettant à tout acteur dans une situation organisationnelle d'en prendre de la distance : apprendre à observer de manière empirique ; saisir le poids des biais cognitifs dans l'observation et l'interprétation des situations et des comportements observés ; se décentrer de son propre point de vue ; identifier et comprendre le fonctionnement d'un système organisationnel.

Cette méthodologie est située par l'enseignant dans un champ théorique plus ample qui donne des ouvertures pour travailler notamment sur l'action située, le changement organisationnel et la co-construction. Elle est introduite dans la perspective historique de l'émergence et développement de la sociologie des organisations en même temps que d'autres approches : telles l'approche rationaliste et scientifique ou l'approche psychosociologique, approches dominantes dans les organisations de travail et les cabinets de conseil. Chaque approche présente ses propres limites et nous chercherons à les comprendre.

Divers textes et des cas pratiques étudiés visent à permettre aux étudiants de développer une approche critique et d'acquérir une relative habileté dans la compréhension et manipulation des concepts, pour analyser une situation-problème organisationnelle. Des notions théoriques sont explorées telles le pouvoir, la rationalité limitée, la construction collective de la réalité, le système d'action concret, l'action située, le changement imposé ou choisi et la co-construction. Différentes approches possibles au management des organisations sont explorées à partir de ces notions.

Des illustrations diverses des organisations de travail social sont également présentées et les étudiants sont encouragés à en proposer d'autres à partir de leurs expériences en organisation. L'étudiant approfondit sa propre réflexion sur les enjeux de la coopération et les difficultés rencontrées pour mener à bien un projet ou action collective.

L'étude de cas comme approche à l'observation, et comme méthode de recherche, centre l'observateur sur l'individualité des situations organisationnelles et la nécessité de considérer chaque organisation dans sa particularité : l'objet pédagogique est de donner des outils de compréhension au futur chercheur ou professionnel, confronté à de telles situations-problèmes.

BIBLIOGRAPHIE

Bareil C., « Démystifier la résistance au changement, questions, constats et implications sur l'expérience du changement », in *Télescope*, automne 2008, p. 89-105.

Bernoux P. et Gagnon Y-C., « Une nouvelle voie pour réussir les changements technologiques : la co-construction » in *La Revue des sciences de gestion*, 2008, n° 233, p. 51-58.

Bernoux P., La sociologie des organisations, Le Seuil, 1985, 365 p.

Crozier M. et Friedberg E., L'acteur et le système, Le Seuil, 1977, 497 p.

Foudriat M., Le changement organisationnel dans les établissements sociaux et médicosociaux : Perspectives théoriques croisées. Presses de l'EHESP, 2013, 354 p.

Foudriat M., La co-construction : Une alternative managériale, Presses de l'EHESP, 2nd Ed., 2019, 228 p.

Friedberg E., Le pouvoir et la règle, Le Seuil, 1993.

Linhart R., L'établi, in Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 19, janvier 1978. p. 29-45.

Sainsaulieu R., L'identité au travail : Les effets culturels de l'organisation, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 4^{ème} Ed., 2019, 720 p.

Visetti Y-M., "Lucy A. Suchman, Plans and Situated Actions - The Problem of Human/Machine Communication" In : Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive, n7, 1989/1. p. 67-96.

Modalités d'évaluation ECUE 4.1

Régime général : contrôle continu (100% écrit).

Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

Rattrapage régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels

3 ECTS

Enseignante responsable : Isabelle DE GEUSER (isabelle.de-geuser@u-pec.fr)

Intervenant.e.s : Isabelle DE GEUSER + **Rencontres professionnelles du mardi** ([voir emploi du temps](#))

24h TD

CONTENU

L'objectif de l'ECUE est de permettre aux étudiants d'affiner leur projet professionnel et de caractériser se faisant, les compétences et connaissances qu'ils vont devoir acquérir pour concrétiser ce projet.

1) Lors des rencontres du mardi soir (17-19h), les étudiants effectuent des rencontres avec des professionnels afin de mieux connaître, les structures, les postes, les métiers, et les compétences demandées ([voir emploi du temps](#)). Ces rencontres donnent lieu à une préparation en amont et à une restitution en aval des étudiants, lors des cours.

2) Deux rencontres du mardi soir seront spécifiquement animées par les étudiants du M1. L'animation de ce temps d'échange sera préparée en amont.

3) Les cours donnent également lieu à des échanges pour permettre aux étudiants de réaliser un bilan de leurs expériences et compétences mais aussi pour apprendre à défendre leur projet.

BIBLIOGRAPHIE

DE SAIN Paul (J), *Choisir sa vie*, Inter Edition, 1999.

SERVAN-SCHREIBER (J-L), *Le nouvel art du temps*, Livre de poche, 2002.

DOUENEL (J), SEDES (I), *Faites votre bilan professionnel*, Ed d'organisation, 2005.

DELIVRE(F), *Question de temps*, Inter Edition, 1997.

PEREZ, D., 2012, *Le guide du CV et de la lettre de motivation*, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi.

BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, *Les mots clé de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, Poche
Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2010.

Modalités d'évaluation ECUE 4.2

Régime général : Contrôle continu écrit, à partir de la présence aux rencontres du mardi

Régime dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable

Rattrapage régime général et dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats

Accompagnement pédagogique : 4 ateliers. Suivi individualisé.

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé (Intervention sociale)

3 ECTS

Enseignante responsable : Anne-Cécile BÉGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr)

Intervenant.e.s : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr), Anne-Cécile BÉGOT, Claire COSSÉE (claire.cossee@u-pec.fr), Cédric FRÉTIGNÉ (cedric.fretigne@u-pec.fr), Pierrine ROBIN (pierrine.robin@u-pec.fr)

60h TD

CONTENU

Cinq champs du social seront abordés.

1/ Politiques du vieillissement : Dominique Argoud, 12h

Cet enseignement est destiné à apporter aux étudiants des connaissances fondamentales dans les secteurs des personnes âgées et des personnes en perte d'autonomie.

Il s'agira de comprendre, dans une perspective d'analyse des politiques publiques, comment ont émergé les catégories Vieillesse et Handicap dans les définitions de l'action publique, ainsi que l'activité législative dans ces domaines.

Il s'agira de comprendre quels sont les principaux acteurs et enjeux du secteur.

2/ Les politiques de santé publique : Anne-Cécile Bégot, 12h

Dans le cadre de ce cours, nous serons amenés à envisager la généalogie de la santé publique ainsi que ses différents acteurs.

Différentes lois seront analysées, et ce afin de permettre un éclairage précis de ce qu'est la santé publique.

Une partie du cours sera également consacrée à l'étude de textes portant sur des problématiques de santé publique.

3/ Politiques d'immigration et d'intégration : Claire Cossée, 12h

Il s'agira de poser les bases de compréhension des politiques de l'immigration, mais aussi de l'immigration en tant qu'objet sociologique et des phénomènes qui y sont liés (intégration, questions identitaires, rapports interethniques, discriminations...).

Nous nous intéresserons d'une part à la place prise par cet objet dans les sciences humaines ; d'autre part, à la façon dont l'immigration est construite comme objet des politiques publiques en France, marquées ces dernières années par une surenchère de textes autour du contrôle de l'immigration conduisant à une mise en cause profonde de la légitimité de la présence des « immigrés » ou de tous ceux qui « font figure d'étrangers » (Cossée *et al*, 2004).

Nous présenterons l'histoire du champ en dressant un panorama des institutions nationales successives qui ont constitué progressivement cette politique sectorielle et des grandes associations qui ont structuré ce secteur d'intervention sociale.

4/ Les politiques du handicap : Cédric Frétigné, 12h

Le « handicap » est un construit social qu'il est légitime d'interroger au prisme d'une grille de lecture sociohistorique.

Quelles catégories d'analyse l'ont précédée ?

Comment cette catégorie du « handicap » s'est-elle imposée dans l'espace social ?

Qui ont été les acteurs de sa promotion et quelles finalités poursuivaient-ils ?

Par quelles séries d'opérations cognitives et pratiques sont-ils parvenus à mettre cette question sur l'agenda politique et à la rendre socialement aiguë ?

Aujourd'hui que cette catégorie du handicap fait partie de nos schèmes de perception usuels, on peut également s'interroger : que donne-t-on à voir des rapports sociaux à travers cette approche par le handicap ?

Cet enseignement a donc pour ambition de travailler sociologiquement les éléments de contexte, les politiques et les dispositifs qui font du handicap un « problème social » objet de prises en charge multiples.

Quatre séances de 3 heures chacune seront respectivement consacrées à :

- une sociogenèse de la catégorie du « handicap » : approches sociopolitiques
- le handicap : un analyseur de la question sociale ?
- insertion, intégration, inclusion, exclusion : les mots pour dire le handicap
- l'école face au handicap : séparation, intégration, inclusion ?

5/ Les politiques familiales : Pierrine Robin, 12h

La politique familiale française vise à créer les conditions d'un environnement favorable pour toutes les familles et à permettre à chacune de réaliser son projet de vie (congé paternité, accueil du jeune enfant, prestations sociales et familiales, etc.).

Pour ce faire, elle accompagne, aide voire supplée les familles et intègre systématiquement le fait familial, ses réalités et ses intérêts aux politiques économiques, sociales et culturelles. Son champ est ainsi extrêmement étendu.

Aujourd'hui, à côté de ses deux objectifs originaux qui sont de contribuer à la natalité (démographie et désir d'enfant) et d'assurer une compensation financière des charges de famille, la politique familiale poursuit également des objectifs complémentaires qui font parfois débat : la lutte contre la pauvreté, le soutien à la parentalité, l'articulation de la vie professionnelle, de la vie familiale, de la vie personnelle et de la vie sociale, le soutien spécifique aux jeunes, le soutien aux enfants et à leur développement.

Aussi après avoir rappelé l'histoire et les institutions des politiques de l'enfance et de la famille, nous nous intéresserons aux tensions entre objectifs divergents au sein de ces politiques : entre une politique centrée sur la famille dans son ensemble ou une politique centrée sur l'enfant, entre une politique universaliste ou une politique axée sur les plus vulnérables, entre des objectifs familiaux et économiques.

BIBLIOGRAPHIE

1/ Politiques du vieillissement

- CARADEC V., La sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2008
- Les revues *Gérontologie et société*, *Documents-Cleirppa*, *Retraite et société*.

2/ Les politiques de santé publique

- BERGERON H., CASTEL P., *Sociologie politique de la santé*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2015.
- FASSIN D., *Faire de la santé publique*, Rennes, PUR, 2008 (2005).

3/ Politiques d'immigration et d'intégration

- COSSÉE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, Faire figure d'étranger : regards croisés sur la production de l'altérité, Paris, Armand Colin, 2004.
- FASSIN Didier, MORICE Alain, QUIMINAL Catherine (Dir), Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers, Paris, Editions La Découverte, 1997.
- NOIRIEL Gérard, Etat, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir, Paris, Gallimard, 2005.
- NOIRIEL Gérard, A quoi sert "l'identité nationale", Marseille, Agone, 2007.
- ROUX Suzanne, Action sociale et migration. Expérience et méthodes d'un service social spécialisé, L'Harmattan, 1997.
- VIET Vincent, La France immigrée. Construction d'une politique 1914-1997, Paris, Fayard, 1998.

4/ Les politiques du handicap

- *Actions et recherches sociales*, n°4, 1981 : « Handicaps-inadaptations »
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard coll. « L'espace du politique », 490p.
- Ebersold S. (1992), *L'invention du handicap : la normalisation de l'infirmes*, Paris, CTNERHI, 2^e éd. 1997, 300p.
- *Ethnologie française*, n°3, 2009 : « Handicaps. Entre discrimination et intégration ».
- Foucault M. (1972), *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard coll. « Tel », 1976, 689p.
- Frégné C. (1999), *Sociologie de l'exclusion*, Paris, L'Harmattan coll. « Logiques sociales », 208p.

5/ Les politiques familiales

- Bec C., 2007, De l'état social à l'état des droits de l'homme. Rennes : Presses universitaires de Rennes Res publica.
- Commaille J. et al., 2002, La politique de la famille, Paris : La découverte.
- Séraphin G., 2014, Comprendre la politique familiale, Paris : Dunod.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.1

Régime général et Régime dérogatoire : évaluation au choix, dans l'un des cinq champs de l'ECUE. Les étudiants devront remettre une note de synthèse reposant sur **deux articles**. Ils doivent prendre contact avec l'enseignant.e concerné.e pour valider le choix des textes.

Les étudiants déposeront leur devoir dans le casier de l'enseignant (version papier) et sur Eprel (version électronique) en indiquant le champ retenu et le nom de l'enseignant.

2^e session - Régime général et Régime dérogatoire : évaluation au choix, dans l'un des cinq champs de l'ECUE. Prendre contact avec l'enseignant(e) responsable dès la publication des résultats. Les étudiants devront remettre une note de synthèse, après accord de l'enseignant(e) contacté(e) par mail.

Accompagnement pédagogique : retours postés sur EPREL par l'enseignant(e).

ECUE 5.2 Séminaire professionnel

3 ECTS

Enseignante responsable : Claire COSSÉE (claire.cossee@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

Nous étudierons comment les connaissances professionnelles, institutionnelles et académiques (produites par des universitaires et des chercheurs) se situent les unes vis à vis des autres. En complémentarité ? en opposition (sociologie critique) ? en parallèle (les unes ignorant les autres) ? Nous aborderons aussi la place des connaissances produites par les principaux concernés, celles et ceux qui ont vécu la pauvreté, l'exclusion, l'hébergement, etc. Nous analyserons notamment les rapports récents des instances professionnelles et politiques qui viennent cadrer l'intervention sociale comme le Haut conseil du travail social etc. Ces instances auxquels participent aussi formateurs, universitaires, représentants des professionnels et des usagers, produisent également de la connaissance en vue d'une transformation sociale. Nous réfléchirons aux enjeux et transformations qui traversent le champ social autour de ces nouvelles orientations de politiques publiques.

Une partie des séances sera consacrée à des interventions de professionnels du champ social dont des anciens étudiants de l'Upec, des travailleurs pairs et des (anciens) usagers de l'intervention sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- AFFUTS, *Quels modèles de recherche scientifique en travail social ?*, Presses de l'EHESP, 2013.
- ARGOUD Dominique, BECQUEMIN Michèle, COSSEE Claire, Anne-Claudine OLLER (dir.), *Les nouvelles figures de l'usager : De la domination à l'émancipation ?*, Presses de l' EHESP, 2017.
- BACQUE Marie-Hélène, BIEWENER Carole, *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?*, La Découverte, 2013.
- LE BOSSE Yann (2003). « De l'habilitation' au 'pouvoir d'agir' : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 2.
- Remi Lefebvre et al. *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (Dicopart). GIS Démocratie et Participation, 2013. URL : <https://www.dicopart.fr/>
- PAYET Jean-Paul, PURENNE Anaïk, (dir.), *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie*, Paris, L'harmattan, 2016.
- Vie sociale*, 2011, « Recherche et travail social », 3/2011. Disponible sur CAIRN

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.2

Régime général : Dossier destiné à questionner le lien entre le monde de la recherche (travaux, pratiques, représentations, etc.) et celui des professionnels (pratiques, représentations, discours, etc.).

Régime dérogatoire : Même dossier

Rattrapage régime général et dérogatoire : Même dossier

ECUE 5.3 Contextes institutionnels

3 ECTS

Enseignante responsable : Esther DERRUEL (esther.derruel@abpieh.fr)

18 H TD

CONTNU

Les politiques du handicap en France sont en mouvement depuis une cinquantaine d'années. Elles ont donné lieu à de nouvelles orientations qui jalonnent depuis lors l'histoire des institutions du handicap. Ces orientations participent de l'évolution du paysage médico-social actuel et des multiples acteurs qui le composent. Qui sont-ils ? Comment interagissent-ils entre eux ? Comment se traduit concrètement sur le terrain la mise en œuvre opérationnelle des engagements pris par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des personnes dites en situation de handicap mental et psychique ?

A travers une expérience située dans le champ associatif du handicap nous tenterons de décrypter les effets des politiques publiques actuelles sur l'organisation et les modes d'actions du secteur médico-social. Cette approche qui s'appuiera sur des apports théoriques et expérientiels permettra d'interroger les principes qui fondent l'action publique et les éléments de langage qui les portent tels que, compensation, autonomie, inclusion, auto-détermination... Loin d'être univoques, ces terminologies au cœur des pratiques actuelles "recommandées" revêtent des réalités plurielles, complexes qu'il s'agira d'appréhender pour donner du sens à l'action menée auprès des personnes.

BIBLIOGRAPHIE

BOUQUET.B (2015) L'inclusion : approche socio-sémantique Dans Vie sociale 2015/3 (n° 11), pages 15 à 25

-GARDOU, C. (2014). Le temps des savoirs. ERES.

-GOFFMAN, E. (1975). Stigmate, les usages sociaux des handicaps. (A. Khim, Trad.) Les Éditions de Minuit.

-STIKER, H.-J. (2009). Les métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours. Presses Universitaires de Grenoble.

-FOUCAULT, M. (1992) Histoire de la folie à l'âge classique. Gallimard

-Module interprofessionnel de santé publique 2018 : la réponse accompagnée pour tous

-Loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées

-Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

-Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

-CNSA, Rapport de capitalisation - Déployer la démarche « Une réponse accompagnée pour tous », premiers enseignements et retours d'expérience Juillet 2017.

-PIVETEAU Denis, ACEF Saïd, DEBRABANT François-Xavier, JAFFRE Didier, PERRIN Antoine, « Zéro sans solution - le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches », tome 1 + annexes, juin 2014.

-CIRCULAIRE N° DGCS/3B/2017/148 du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes handicapées dans le cadre de la démarche « une réponse accompagnée pour tous », de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale (2017-2021) et de la mise en œuvre des décisions du CIH du 2 décembre 2016.

Modalités d'évaluation ECUE 5.3

Régime général : contrôle continu écrit.

Régime dérogatoire : dossier, prendre contact avec les enseignant.e.s responsables.

Rattrapage régime général et dérogatoire : prendre contact avec les enseignant.e.s pour la remise d'un travail écrit dès la publication des résultats.

UE 6 - PRATIQUES DE LA RECHERCHE

ECUE 6.1 Étude de terrain

8 ECTS

Enseignant(e)s responsables et intervenant(e)s :

Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr)

Laurence COSTES (laurence.costes@u-pec.fr)

Anne-Claudine OLLER (anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr)

54h TD

CONTENU

Les étudiants du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention Sociale, effectueront, dans le cadre de l'UE 6, une étude de terrain collective.

En début d'année, les différents enseignants présenteront les études de terrain et les étudiants devront effectuer un choix parmi les possibles.

Les étudiants devront se rendre sur leur terrain de recherche et mobiliser la méthodologie (ECUE 2.1) et les techniques d'enquête (ECUE 2.2) vues dans le cadre de l'UE2 (Méthodologie de la recherche).

Chaque étude de terrain est spécifique mais les attendus pédagogiques restent semblables : construire une **problématique de recherche** avec question de départ, phase exploratoire, cadre théorique, hypothèses, validation des hypothèses et préconisations.

BIBLIOGRAPHIE

S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », Politix, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

A. Blanchet, A. Gotman, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan Université, 1992.

H. Peretz, Les méthodes en sociologie. L'observation, Paris, La Découverte, 1998.

R. Quivy, L. Van Campenhoudt, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.1

Régime général : rédaction et soutenance orale d'une étude de terrain collective

Régime dérogatoire : prendre contact avec les enseignant(e)s responsables.

Rattrapage régime général et dérogatoire : prendre contact avec les enseignant(e)s responsables dès la publication des résultats.

ECUE 6.2 Note de problématique

7 ECTS

Enseignant(e)s responsables et intervenant(e)s :

Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr)

Laurence COSTES (laurence.costes@u-pec.fr)

Anne-Claudine OLLER (anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr)

54h TD

CONTENU

Rappel : les étudiants du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention Sociale, effectueront, dans le cadre de l'UE 6, une étude de terrain collective.

En début d'année, les différents enseignants présenteront les études de terrain et les étudiants devront effectuer un choix parmi les possibles.

Chaque étude de terrain est spécifique mais les attendus pédagogiques restent semblables : construire une **problématique de recherche** avec question de départ, phase exploratoire, cadre théorique, hypothèses, validation des hypothèses et préconisations.

BIBLIOGRAPHIE

S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », Politix, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

A. Blanchet, A. Gotman, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan Université, 1992.

H. Peretz, Les méthodes en sociologie. L'observation, Paris, La Découverte, 1998.

R. Quivy, L. Van Campenhoudt, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.2

Régime général : contrôle continu 50% écrit 50% oral.

Régime dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignant(e)s responsables.

Régime général et dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignant(e)s responsables dès la publication des résultats.
